

ÉDUCUER, FORMER, INTÉGRER

Hippolyte d'Albis
Dylan Ayissi
Frédérique Alexandre-Bailly
Jean-Michel Blanquer
Ryan Burgess
Laurent Champaney
Eric Charbonnier

Laura Chaubard
Monique Canto-Sperber
Cathy Collart Geiger
Pascale Cossart
Steven Daines
François Dubet
Pierre Dubuc

Alice Guilhon
Marc Gurgand
Xavier Huillard
Elyès Jouini
Emmanuelle Larroque
Olivier Lenel
Marion Oury

Muriel Pénicaud
Sébastien Petithuguenin
Patrick Pouyanné
François Taddei
Florence Verzelen
Louis Vogel



Monique Canto-Sperber



Pierre Dubuc



Florence Verzelen



Laura Chaubard



Dylan Ayissi



Xavier Huillard





Crédit : Gorilla Photographie

Pendant longtemps le monde académique et le monde économique se sont ignorés



Louis Vogel

Membre de l'Académie
des sciences morales et politiques

L'ancien président de l'université Paris-Panthéon-Assas et de France Universités appelle à une réforme de l'université française afin de lui permettre de mieux s'intégrer dans la compétition internationale et d'accompagner l'économie française. En mettant l'accent sur une meilleure intégration des universités dans le tissu économique par une relation plus étroite entre celles-ci et les entreprises notamment, ainsi que sur la rétention des chercheurs de talent, Louis Vogel appelle à une refonte du système universitaire. Il insiste également sur l'importance de fournir une formation de qualité tout au long de la vie, auprès d'un public d'étudiants plus expérimentés.

L'Université vit un moment crucial.

Après l'électrochoc des premiers classements internationaux au début des années 2000 qui illustraient le décrochage que nous refusions peut-être de voir de notre système d'enseignement supérieur, l'Université a entrepris de se moderniser.

Sur les vingt dernières années, beaucoup de choses ont été faites : le processus de Bologne et la réforme LMD¹, la création de l'ANR² en 2005, des PRES³ en 2006, la Loi sur l'autonomie des universités en 2007, les ordonnances de 2018 sur l'expérimentation, la Loi de programmation de la recherche de 2020...

Mais sans être pessimiste, cela ne va pas assez vite.

Cela ne va pas assez vite parce que le monde, lui, va plus vite et que nos concurrents mondiaux ont bien compris que la formation, la recherche, la connaissance et l'innovation sont les fondements d'un soft power international et les clés de l'adaptation de nos sociétés aux défis qui les attendent.

Cela ne va pas assez vite parce que nos dirigeants, dont la plupart ne sont pas issus des universités, n'ont sans doute pas véritablement pris conscience à ce jour de l'importance du sujet et surtout, de l'urgence de la situation.

Tout d'abord, malgré les efforts récents, nos universités connaissent un problème chronique de financement : notre pays consacre 2,2 % de son PIB à la recherche contre 2,84 % pour les États-Unis, 3 % pour l'Allemagne ou 3,37 % pour la Suisse.

Ensuite, bien que nous comptions parmi les dix plus grands producteurs de recherche en volume de publications, notre poids relatif ne cesse de diminuer et surtout nos publications perdent en visibilité et en impact car elles ne se font pas dans les secteurs les plus porteurs : les sciences de la vie, la santé, les sciences des données, les systèmes complexes ou encore les secteurs qui dépendent de la modélisation et de la puissance de calcul, les biotechnologies, l'intelligence artificielle et la robotique.

Par ailleurs, la fuite des cerveaux nous frappe de plein fouet : la faible attractivité des rémunérations constitue évidemment un facteur déterminant, mais, les études le démontrent, le salaire n'est ni la seule ni la principale raison du départ. Le manque d'équipements de pointe et d'assistants pour les soutenir, le manque de garantie quant à la pérennité de leurs travaux de recherche sur le long terme ou encore le trop-plein de tâches administratives sont des questions qui pèsent lourd dans le choix d'expatriation de nos chercheurs.

Pour ne citer que les exemples le plus emblématiques, Esther Duflo, Prix Nobel d'économie en 2019, a effectué toutes ses recherches au MIT ; Emmanuelle Charpentier, Prix Nobel de chimie en 2020, est directrice du centre de recherche de l'institut Max-Planck de Berlin ; Anne L'Huillier, Prix Nobel de physique en 2023, est professeure à l'université de Lund...

Enfin, plus fondamentalement, notre organisation du système d'enseignement supérieur, qui oppose grands organismes de recherche, grandes écoles et universités, et qui ne responsabilise pas suffisamment ces dernières et les coupe encore trop du monde économique, est profondément déficiente. Cela représente un facteur de coût et d'inefficacité qui nous empêche

1 - Licence-master-doctorat, NDLR

2 - Agence nationale de la recherche, NDLR

3 - Pôles de recherche et d'enseignement supérieur, NDLR

de promouvoir notre potentiel et d'offrir les meilleures chances de réussite à nos étudiants.

Nous voici amenés à la question essentielle : le moment est venu de changer le cadre.

Nous avons d'excellents laboratoires, des enseignants-chercheurs reconnus, de très bons étudiants, des entreprises prêtes à investir dans l'Université... Mais il faut réorganiser le système pour le rendre plus efficace : il faut reconstruire l'Université avant même d'y injecter de nouveaux moyens. Comment ? En la rendant plus diverse, plus autonome et plus ouverte.

I. DIVERSIFIER

Pour que l'Université joue pleinement son rôle et réponde à toutes les attentes, il faut différencier les modèles d'universités, diversifier les parcours de formation et démultiplier les sources de financement.

A. Différencier les modèles d'universités

1. Universités intensives de recherche

Dans le monde concurrentiel déjà décrit, il nous faut évidemment de grandes universités intensives de recherche à l'image de Paris-Saclay : c'est le modèle international qui crée de l'attractivité pour l'ensemble du système universitaire. Pour autant, la recherche continue d'être partagée entre organismes de recherche et universités au sein même des universités.

Il faut définitivement rapprocher le monde de la recherche et celui des universités.

Un premier pas a été accompli grâce à la création des unités mixtes de recherche. Elles sont désormais plus de 1 000 qui associent équipes du CNRS et équipes universitaires.

Mais, concrètement, cela signifie que le vice-président chargé de la recherche au sein de l'université doit composer avec les représentants des organismes pour définir la stratégie de recherche : cette bicéphalie est complètement inefficace et doit prendre fin.

Ces universités de recherche doivent aussi être adossées à de véritables campus d'innovation permettant des relations directes entre monde économique et monde

académique sur le modèle du campus de l'EPFL en Suisse qui reçoit de nombreux centres de recherche privés, ou de Station F en France qui héberge une zone de start-up de plus de 3 000 stations de travail.

2. Grands établissements

À côté des universités intensives de recherche, il y a place, notamment dans le domaine des SHS⁴, pour de grands établissements, permettant de rapprocher grandes écoles et universités. C'est la voie choisie par l'université Panthéon-Assas qui intègre, sur un modèle interdisciplinaire, quatre écoles de premier plan reconnues dans leur domaine d'expertise.

3. Universités de territoire

Enfin, à côté des universités de recherche, il faut développer des universités de territoire qui s'inscrivent dans un bassin économique et social déterminé et constituent de véritables ascenseurs sociaux.

Ces universités ne sont pas, et ne doivent pas, devenir des universités de second ordre, mais peuvent parfaitement comprendre des laboratoires ou des filières d'excellence, comme c'est le cas à La Rochelle avec les laboratoires de géosciences et de géophysique, ou à Melun avec le master 2 en droit et stratégie de la sécurité réalisé en partenariat avec l'École des officiers de la gendarmerie nationale.

B. Diversifier les parcours

Pour lutter contre l'échec en premier cycle, il faut bien sûr renforcer l'orientation dès le lycée, mais surtout, mettre en place, à côté des licences générales, beaucoup plus de formations courtes et professionnalisantes, tout en assurant la fluidité entre les deux types de formations.

En principe, dans les pays développés, un tiers des étudiants s'inscrivent dans les filières générales, deux tiers dans les formations supérieures courtes. En France, c'est l'inverse.

Cette situation entraîne un taux d'échec pour les titulaires d'un baccalauréat professionnel général en premier cycle de licence générale qui s'élève à 80 %, le taux de réussite en licence étant depuis plusieurs années stabilisé autour de 40 %.

Au sein même des licences générales, il faut démultiplier les parcours en prévoyant, bien sûr, toujours des passerelles pour passer d'une filière à l'autre.

C'est ce qui a été fait à Panthéon-Assas avec le Collège de droit et l'École de droit – qui permettent de décroquer la formation et d'ouvrir les meilleurs étudiants à d'autres matières que la matière principale – ou à l'Université Panthéon-Sorbonne avec l'École de droit de la Sorbonne.

L'un des objectifs essentiels de ces parcours différenciés est de créer de la pluridisciplinarité afin de rendre les études plus attractives et de faciliter l'orientation, sur le modèle des collèges anglo-saxons, à l'instar du premier cycle innovant créé par l'université Paris Sciences et Lettres qui associe l'ENS et les classes préparatoires du lycée Henri-IV.

C. Démultiplier les financements

Si l'on compare les budgets par étudiant entre les pays de l'OCDE, la France est tout juste dans la moyenne (derrière les États-Unis, la Suisse, le Royaume-Uni). Mais surtout, la majeure partie du financement des universités (entre 60 % et 80 % selon les universités) provient chaque année de la subvention pour charges de service public versée par l'État et les ressources propres sont aujourd'hui très limitées (formation continue, appels à projet...).

Au vu des enjeux de compétition internationale et de l'ambition que l'on peut légitimement porter pour nos universités, il n'est pas raisonnable de se satisfaire d'un effort financier qui soit simplement dans la moyenne de l'OCDE.

Cependant, il n'est pas non plus raisonnable de demander un effort supplémentaire à l'État.

Nous n'avons donc pas d'autre choix que de diversifier les sources de financement, notamment en recourant aux réseaux d'alumni et aux fondations comme cela se pratique très régulièrement à l'étranger et comme le font depuis peu la Fondation Panthéon-Assas, ou la Fondation Paris 1 Panthéon-Sorbonne créée dès 2017, qui non seulement ont pour objet de mobiliser des fonds mais aussi, comme le précisent les statuts, de renforcer les liens avec le monde économique.

Enfin, je crois que le moment est venu de changer le modèle économique de l'Université (frais d'inscription bas/aides publiques conséquentes) en mettant en

place des frais d'inscription différenciés et proportionnels aux revenus, comme le pratiquent déjà certains établissements. Cela permettrait de compléter les ressources des universités et de redistribuer les ressources des étudiants les plus favorisés vers les étudiants les moins favorisés : c'est à mes yeux le seul moyen d'augmenter rapidement le financement, de traiter la précarité étudiante et de remédier à un système de bourses notoirement insuffisant.

II. AUTONOMISER

Beaucoup a été fait dans le sens d'une plus grande autonomie des établissements, mais beaucoup reste à faire.

Le contrôle de l'État, même s'il s'est allégé, demeure encore trop tatillon et insuffisamment stratégique.

À titre d'exemple, pour être accréditées, les formations doivent répondre à une multitude de critères – même si l'accréditation est désormais délivrée à l'établissement et non à chaque diplôme pris individuellement – et la marge de manœuvre des universités est très réduite ; le financement de l'État repose encore largement sur l'attribution

« Les universitaires se méfiaient des entreprises privées, craignant qu'elles ne leur imposent des recherches à courte vue guidées par le profit immédiat, et les entreprises soupçonnaient les enseignants-chercheurs d'être déconnectés de la réalité et de ne pas se préoccuper suffisamment d'applications concrètes. Pourtant, les relations entre les universités et les entreprises conditionnent aujourd'hui la compétitivité au niveau mondial.

d'une subvention définie proportionnellement aux effectifs étudiants, critère quantitatif complètement dépassé ; les conseils d'administration des universités, sauf dérogation, demeurent encore très fermés à l'égard de l'extérieur ; le logement, la restauration, la santé, sans

même parler de l'immobilier, ne sont toujours pas gérés par les universités.

Il faut d'urgence remédier à cette situation en utilisant les résultats sur le devenir des étudiants pour faire évoluer les filières ; en instituant des contrats d'objectifs et de moyens liant les moyens aux objectifs ; en ouvrant nos conseils d'administration à des enseignants d'autres universités, notamment étrangères, à des chercheurs reconnus, à des chefs d'entreprise français et étrangers ; en donnant aux universités la possibilité de piloter elles-mêmes les variables fondamentales de la vie étudiante que sont le logement, la restauration et les services de santé.

III. OUVRIR

Il est grand temps d'ouvrir les universités sur les entreprises, sur les filières, sur les professions et sur l'Europe.

A. Ouvrir les universités sur les entreprises

Pendant longtemps, le monde académique et le monde économique se sont ignorés.

Les universitaires se méfiaient des entreprises privées, craignant qu'elles ne leur imposent des recherches à courte vue guidées par le profit immédiat, et les entreprises soupçonnaient les enseignants-chercheurs d'être déconnectés de la réalité et de ne pas se préoccuper suffisamment d'applications concrètes.

Pourtant, les relations entre les universités et les entreprises conditionnent aujourd'hui la compétitivité au niveau mondial.

Le manque d'interactions entre le monde universitaire et le monde économique explique, en large partie, notre retard sur le terrain de l'innovation et de la propriété intellectuelle, en dépit des efforts importants déjà déployés.

Pour créer plus d'interactions entre le monde universitaire et le monde économique, il faut que nous disposions dans les universités de recherche de véritables campus d'innovation pour que le transfert de connaissances se réalise pleinement et que des échanges se nouent au quotidien et dans la durée. À l'image de Paris-Saclay, il faudra, pour ce faire, souvent s'éloigner des centres-villes pour créer des écosystèmes qui facilitent la collaboration entre chercheurs et départements de recherche-développement des entreprises.

B. Ouvrir les universités sur les professions

En règle générale, nos universités ne valorisent pas suffisamment les expériences que les étudiants réalisent tout au long de leur parcours : stages, associations, projets professionnels, junior-entreprises...

Aux États-Unis, les écoles de droit imposent depuis longtemps à leurs étudiants, au cours de leur formation, de fréquenter des cliniques de droit. L'expérience fait partie intégrante de l'enseignement et est un excellent moyen d'orientation et de réorientation.

Enfin, dans un ordre d'idées complémentaires, les actifs en cours de carrière, éprouvent de plus en plus le besoin de retrouver les bancs de l'université : c'est ce qu'on appelle « la formation tout au long de la vie », qui est aussi une mission de l'Université. Leurs motivations sont multiples : se spécialiser davantage ; progresser dans leur carrière ; changer de voie ou tout simplement satisfaire leur curiosité intellectuelle. C'est une population d'étudiants plus âgés, qui bénéficient déjà d'une solide expérience professionnelle et souvent de responsabilités familiales.

Il faut créer pour eux des programmes et des formations spécifiques.

C. Ouvrir les universités sur l'Europe

À l'heure d'une concurrence accrue venant essentiellement des États-Unis et de l'Asie, il est indispensable que la France fasse émerger, avec ses voisins, des universités européennes.

Le montant des investissements nécessaires pour la recherche dans la science contemporaine dépasse en effet largement les moyens de notre pays pris isolément.

En effet, le budget de l'ANR, qui a pour mission de promouvoir la

recherche et l'innovation dans les universités, s'est élevé pour 2022 à 1,2 milliard d'euros, alors que, au même moment, l'Union européenne adoptait un programme de recherche et d'innovation, Horizon Europe, qui dispose d'un budget de 95,5 milliards d'euros pour 2021-2027. Nous n'avons pas le choix : c'est au niveau européen que le défi doit être relevé.

L'EUl (European Universities Initiative) marque une étape en ce sens. Mais là encore, il faut aller plus loin et plus vite.

BIOGRAPHIE

Louis Vogel est membre de l'Institut, professeur agrégé de droit privé et sénateur. Ancien président de Paris-Panthéon-Assas Université (2006-2012) et de France Universités (2010-2012), il est un acteur clé de l'enseignement supérieur français. Il est notamment l'auteur de *L'Université, une chance pour la France* (Puf, « Quadrige », 2010), *Justice Année Zéro* (Ramsay, 2016) et des *Sept péchés capitaux de l'Europe* (Ramsay, 2018).